

## Une vitalité nouvelle...*(suite de la p. 2)*

l'actuel régime minoritaire illégal en Rhodésie et, pour cela, il faut redoubler nos efforts et notre engagement en faveur de moyens pacifiques...

### Moyen-Orient

"...Le Canada continue de s'en tenir au plan de paix dans les résolutions 242 et 338 Nations Unies. Le droit d'Israël à l'existence, tel que défini par ces résolutions, reçoit notre appui ferme et net. Nous déplorons et continuerons à déplorer tous les efforts déployés dans cette Assemblée et ailleurs pour attribuer à Israël des motifs manifestement faux ou pour dénigrer son statut et ses droits au sein des Nations Unies en temps que membre légitime de la communauté mondiale.

"Le Canada croit que tous les pays de cette région sont en droit de s'attendre à plus qu'un nouveau cessez-le-feu ou qu'à une simple cessation officielle de l'état de belligérance. Plus qu'un droit, c'est une nécessité. Pour que s'instaure une paix de ce genre, il faut absolument régler les grandes questions territoriales. Les seules frontières vraiment sûres — celles qui sont librement reconnues par les parties de part et d'autre — ne peuvent être délimitées que par voie de négociation dans le cadre établi par la résolution 242. D'ici là, nous croyons que rien ne devrait être tenté unilatéralement ou illégalement pour modifier ou déterminer prématurément le statut de l'une ou de l'autre partie des territoires occupés. Nous regrettons que de telles mesures soient encore prises sans égard à leurs conséquences sur les perspectives de paix. En outre, il est évident que pour instaurer la paix durable, comme tous le désirent, tout règlement des questions territoriales

doit apporter une solution juste, humanitaire et politique aux problèmes des Arabes palestiniens, de sorte qu'ils puissent vivre en paix sans menacer la sécurité des autres pays de la région. Pareille solution suppose, bien entendu, que les Arabes palestiniens reconnaissent, clairement et sans équivoque, l'existence permanente d'Israël à leurs côtés. Au cours de cette Assemblée nous devrions insister pour la reprise, le plus tôt possible, des négociations, et ne pas chercher à remplacer par des discussions creuses ou des résolutions partiales le processus lent et complexe, mais combien essentiel, par lequel les parties en cause doivent régler elles-mêmes leur litige.

### Désarmement

"...C'est pourquoi aucun autre problème n'a de plus grande importance pour cette Assemblée que le désarmement. Mais aucun sujet n'a moins couronné nos efforts et plus déçu nos peuples. La session extraordinaire de l'an prochain nous fournira l'occasion de faire des progrès réels sur la voie du désarmement. Le Canada a coparrainé la résolution demandant la tenue de cette session, et présentera des propositions précises pour en assurer le succès.

"Mais nous ne pouvons attendre la session extraordinaire. C'est maintenant qu'il faut agir...

"S'il est quelque chose de plus terrifiant que l'éventualité d'une escalade rapide des hostilités localisées, c'est le cauchemar d'une prolifération nucléaire débridée, avec son cortège d'horreurs. Je comprends difficilement comment l'un ou l'autre des chefs de file peut voir dans l'augmentation du nombre des États dotés d'armes nucléaires une contribution à la stabilité mondiale. Il y a longtemps que le Canada, malgré sa compétence reconnue dans le domaine, a rejeté l'option des armements nucléaires. Nous faisons maintenant tous les efforts pour veiller à ce que d'autres fassent de même. Notre coopération nucléaire, sous forme de fournitures ou de technologie, se limitera dorénavant aux pays qui auront signé le Traité de non-prolifération ou qui se seront engagés à appliquer des garanties intégrales.

### Maintien de la paix

"Le Canada a répondu favorablement chaque fois que l'ONU lui a demandé de fournir des troupes pour de telles entreprises car celles-ci représentent, croyons-

nous, une contribution importante à la paix mondiale. Cependant, dans mon pays, on se préoccupe de plus en plus de ces interventions. Il y a deux raisons à cela. Tout d'abord, bon nombre des différends qui ont déclenché l'envoi des forces de maintien de la paix ne semblent pas davantage sur le point de se régler qu'il y a dix, vingt ou trente ans. Certes, les questions fondamentales ou épineuses ne peuvent se dénouer du jour au lendemain. Mais nous souhaitons voir, ce qui n'est pas toujours le cas, des preuves que les parties ont la ferme intention de négocier pour mettre un terme à leurs différends.

"En second lieu, bien que les deux contingents les plus récents, la Force d'urgence des Nations Unies et la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement, soient dûment financés grâce à la cotisation collective, nous ne sommes pas parvenus à une entente générale sur le mode de financement des opérations futures, et la dette de la Force des Nations Unies à Chypre dépasse maintenant les 50 millions de dollars. Si le mode de financement n'est pas adéquat, plusieurs membres de l'ONU ne pourront se permettre de fournir des troupes, ce qui serait néfaste pour l'Organisation et pour la notion même du maintien de la paix.

"A l'avenir, lorsque le Canada songera à participer à ces opérations, il tiendra compte de deux facteurs. D'abord, les forces du maintien de la paix contribuent-elles à un règlement ou ne sont-elles qu'une solution temporaire, voire une façon de perpétuer le problème? Ensuite, les modalités de financement reflètent-elles le désir commun des membres de supporter le fardeau financier et permettent-elles aux fournisseurs de troupes d'être choisis parmi un vaste éventail de pays? ...

"J'ai fait la critique de certains aspects de nos réalisations passées et des pratiques actuelles. Je ne l'ai pas fait dans le but d'affaiblir l'Organisation mais parce que le Canada est persuadé qu'à défaut d'un changement d'attitude marqué de certains membres et des réformes dont la nécessité saute aux yeux, l'érosion de l'efficacité et du prestige des Nations Unies se poursuivra.

"Il faut oeuvrer pour cette Organisation comme si nos vies en dépendaient."

*Hebdo Canada* est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

*This publication is also available in English under the title Canada Weekly.*

*Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.*

*Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.*